

ÇA Y EST**LE COUPERET TOMBE!****EXEMPLE N°1: LE JET DE PAVÉ CONTRE UN
BUISSON LE 1ER MAI****AUCUN BLESSÉ, AUCUNE PLAINTE, POLICIER
SURMENÉ SUITE À DE NOMBREUX RAPPELS,
CHOQUÉ PAR LA BLESSURE DE SON CAPITAINE****JUGEMENT DU 19/12/2019****2 MOIS DE PRISON AVEC SURSIS****EXEMPLE N°2: LA GIFLE A 21 JOURS D'ITT****TOUJOURS LE 1ER MAI, ALORS QUE LES COLLÈGUES
INTERVIENNENT POUR EMPÊCHER LE DÉMONTAGE
D'UN ÉCHAFFAUDAGE PAR LES G.J. ET SONT PRIS À
PARTIE VERBALEMENT, UN DES NÔTRES GIFLE UN
MANIFESTANT. CE DERNIER SE VERRA DÉCERNER
UN CERTIFICAT MÉDICAL DE 21 JOURS D'ITT POUR
BLESSURES PSYCHOLOGIQUES.****JUGEMENT DU 19/12/2019****4 MOIS DE PRISON AVEC SURSIS ET
1000 EUROS DE DOMMAGES ET
INTÉRÊTS****Pendant
ce temps...****H.S PAYÉES AU RABAIS, AMPLITUDE DES JOURNÉES DE
TRAVAIL À LA LIMITE DE L'ILLÉGALITÉ, CONSIDÉRATION
INEXISTANTE, FUTURES RETRAITES RABOTÉES, AVANCE-
MENT À RALLONGE, VÉTUSTÉ DU MATÉRIEL ET DES LOCAUX,
HIÉRARCHIE DÉCONNECTÉE...****...ET CE N'EST QUE LE DÉBUT!****COLLÈGUES, OUVREZ LES YEUX, VOYEZ L'ÉTAT DE NOTRE PAYS! LORS DES PROCHAINES MANIFESTATIONS,
PENSEZ AUX RISQUES QUE VOUS ENCOUREZ, PAR RAPPORT AUX SOUTIENS****HIÉRARCHIQUES ET DU POUVOIR JUDICIAIRE.****REJOINS-NOUS****WWW.FPIP-POLICE.FR ET**